

Jacques Vergès aime mettre en lumière, Jacques Vergès est Maître en lumières...

par Christiane Féral-Schuhl

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, chers Confrères, Jacques Vergès aime mettre en lumière, Jacques Vergès est Maître en lumières... et Jacques Vergès est un récidiviste heureux : il se soustrait à nouveau à nos regards, conservant intacte sa part d'ombre !

Thierry Lévy, notre confrère, va dans un instant prononcer son éloge.

En ma qualité de Bâtonnier de Paris, je veux simplement exprimer mes condoléances à sa famille et signifier l'hommage que lui doivent les avocats de son Barreau.

Je l'ai vu quand il a donné une pièce qui témoignait de sa trajectoire.

C'est dans sa neuvième décennie qu'il avait choisi d'évoquer sa vie en sept jours. Après Serial plaideur, analyse de trois grands procès, 7 jours 7 vies, promenade dans ses souvenirs : chaque jour conçoit une évocation et voit un souvenir apparaître. Il était bon de l'écouter, se laisser porter, le laisser nous emmener dans son for intérieur et rieur. C'était émouvant, intéressant et joyeux, car beaucoup d'événements et de figures connus ou non étaient convoqués. Et à travers les êtres ou les moments décrits on relisait l'histoire de France de l'après-guerre à nos jours. L'histoire des idées aussi. L'histoire d'un engagement surtout. Celui d'un avocat acteur engagé dans l'histoire du XX^e siècle en marche. Jacques Vergès ou le mystère du cœur des hommes et de ses éclipses. Il s'agissait donc aussi de la chronique d'une vision du monde pétrie d'une distance élégante et souriante.

Notre confrère ne boudait jamais le plaisir de prendre un moraliste à son propre jeu et le renvoyer à ses contradictions.

N'attendez pas de lui qu'il moque la morale... elle appartient à un monde qu'il connaissait, et ce qu'il en connaissait ne le convainquait pas. Le recours à *la vis comica* devenait alors stratégie quand la situation devenait farce.

Ce n'étaient pas tant la vie ou l'histoire qui animaient cette vue mais les comportements des personnes, des institutions ou des Etats.

Jacques Vergès n'était pas averse de son talent pour ses confrères : quand une soirée du Barreau fut consacrée à Romain de Sèze, avocat de Louis XVI, il vint évoquer longuement le rôle de l'avocat dans les crises politiques, avec sa maestria et son érudition peu communes.

Cet épicurien exigeant était doué de beaucoup de talent et de rigueur personnelle : défendre est un art de vivre.

Dans La Bandera, Mac Orlan dresse un portrait transposable à Jacques Vergès : « *il glissait entre les doigts les mieux fermés comme un poisson farceur* ». Ne cherchons pas à le saisir, laissons-le encore nous charmer.

L'homme de la plaidoirie de rupture

par Pierre-Olivier Sur

Avez-vous déjà refusé une cause ? - Oui une fois... L'assassin d'un avocat, ancien bâtonnier de Tours. J'ai alors demandé à Benoit Chabert, qui était premier secrétaire de la Conférence (1990), de prendre le dossier à ma place. »

Jacques Vergès ne respectait rien, ni personne, sauf les avocats. Impossible pour lui de défendre l'assassin d'un avocat !

Il respectait aussi la jeunesse, c'est-à-dire la liberté. Donc, le souvenir de son père devant renoncer à la carrière de haut fonctionnaire parce qu'il épousait au bout du monde une jeune vietnamienne rencontrée en mission.

La culture classique, les vers, le théâtre... et la posture iconoclaste, avec beaucoup de génie et de talent.

« La fumée du cigare, disait-il à Carbon de Sèze sur son lit d'hôpital, n'a pas pour seule vertu de faire fuir les moustiques, elle écarte aussi de moi les humanistes ! »

Il était l'homme de la plaidoirie de rupture. Non qu'il l'ait inventée – on n'invente pas le procès de Socrate, le procès du Christ ou le procès de Julien Sorel – mais c'est lui qui l'a théorisée.

Ainsi a-t-il été reconnu dans le monde entier. Il n'a pas obtenu la liberté d'Omar Raddad à la barre, mais par une formule assénée dans la salle des pas perdus : « *Il y a cent ans, on condamnait un officier car il avait le tort d'être juif, aujourd'hui on condamne un jardinier car il a le tort d'être maghrébin* » !

A cet instant précis la presse bascule en faveur d'Omar, puis l'Académie, et même la Présidence de la République... Alors Omar sera libéré !

La justice, elle, se ridiculise en faisant à Vergès un procès à contre-temps pour sa défense en creux, ce qui lui donnera l'occasion de désigner une cinquantaine d'avocats aux côtés de Luc Brossollet et Grégoire Lafarge. Il restera de sa première comparution un procès-verbal d'anthologie (cf. Légicom, Les renouvellements de la liberté d'expression, mars 2013).

Ceux qui aujourd'hui saluent le talent de Vergès, mais regrettent qu'il ait été « trop souvent du mauvais côté », ne comprennent pas son métier car pour un avocat il n'y a pas de bon ou de mauvais côté. Ils dénoncent toutefois à juste titre, certains propos outrageants et impardonnables dans la défense de Barbie.

Alors que restera-t-il ? Lui qui a déjà disparu dans les années 70, sans jamais dire où il est allé, ne nous en dira pas davantage cette fois...

Relisons « *La stratégie judiciaire* », « *Beauté du crime* », « *Le salaud lumineux* », et revoyons-le, photographié par Paris-Match dans sa baignoire entre mousse et cigare, ou à genoux dans le confessionnal du Père de La Morandais, pour rechercher ni la vérité, ni les causes du crime, mais ce qui l'attirait plus encore : une certaine idée de la justice en tant qu'expérience esthétique.

Ou revoyons-le une dernière fois dans son hôtel particulier de la rue de Vintimille, vous recevant dans un immense bureau dont les rideaux sont déjà tirés. Au mur la tapisserie d'Aubusson, et les bibliothèques avec des livres qui débordent. Face à lui ses derniers clients, venus du bout du monde. Ils sont assis devant lui en arc de cercle. Il ne les écoute pas. Il ne leur parle pas. Juste pour vous, il offre en rythme haletant d'une voix métallique les répliques de sa pièce de théâtre, puis il se lève et va, jusqu'au somptueux échiquier qui est au bout de la pièce, pour jouer. Un dernier coup, contre personne. Il n'a plus d'adversaire. Alors dans un geste très lent et d'une élégance de félin, il tire sur son cigare et soulève la pièce la plus proche du roi : le fou...

Adieu Jacques Vergès

par Jean-Luc Forget

Jacques Vergès était déjà un personnage qui, au-delà des sentiments de sympathie ou de détestation, interpellaient au point de faire naître une véritable fascination. Mais, Jacques Vergès, c'était aussi un avocat. Un avocat qui assurait son indépendance jusqu'à la provocation. Un avocat courageux capable de se réfugier dans les secrets et silences.

J'ai le souvenir d'avoir plaidé à ses côtés il y a près de 20 ans devant les assises du Tarn. Mais je ne le connaissais pas. Et d'ailleurs qui pourrait se targuer de connaître Jacques Vergès ?

Il s'était attaché à construire un personnage hors du commun, un "salaud lumineux" comme il se désignait lui-même dans l'un de ses ouvrages au titre éponyme.

Et lorsque l'une de ces personnalités disparaît, on a un sentiment de vide car de tels esprits qui sévèrent à poser des questions que l'on ne veut pas entendre ou à défendre des causes que l'on aimerait imaginer ne jamais avoir à défendre sont indispensables à l'exercice judiciaire et à la vie démocratique.

Jacques Vergès manque déjà.

2013-610



D.R.